

## Mandat

# COMITÉ DE VÉRIFICATION DES TITRES DE COMPÉTENCES

### 1 Objectif

Le Comité de vérification des titres de compétences s'assurera que les candidat.e.s à l'examen satisfont aux critères d'admissibilité établis dans les politiques pour s'assurer que l'organisation fonctionne efficacement et réalise sa vision, sa mission et ses objectifs.

### 2 Responsabilités

- Évaluer les inscriptions à la demande du registraire.
- Déterminer la décision d'éligibilité d'un.e candidat.e et / ou les conditions à remplir par le.la candidat.e pour être éligible à l'examen de Fellowship.

### 3 Membres et durées des mandats

Le Comité de vérification des titres de compétences est un sous-comité du Conseil d'administration.

#### Membres

Directeur.trice (Président)	En cours de mandat
Vice-président.e du Conseil d'administration (Ex-officio)	En cours de mandat
Directeur.trice Registraire	En cours de mandat
	2 ans, renouvelable par le Conseil d'administration
Directeur.trice des opérations	Tant qu'il.elle est employé.e

#### 4 Procédures des réunions

- Calendrier :* Lorsque convoqué par le.la Président.e.
- Format :* En personne, par téléconférence ou par d'autres moyens électroniques.
- Ordre du jour :* Élaboré par le.la Président.e, avec la contribution des membres.
- Procès verbaux :* Préparé par le.la Président.e et approuvé lors de la prochaine réunion du Comité; déposé au Siège social.
- Rapports :* Il incombe à chaque Président.e de comité de fournir, à la suite d'une réunion du comité, des rapports oraux et écrits au Conseil d'administration et de veiller à ce que toutes les recommandations issues du comité soient présentées au Conseil d'administration pour approbation.

#### 5 Prise des décisions

Le comité ne peut pas permettre l'utilisation des ressources financières ou humaines de l'organisation sans l'approbation préalable du Conseil d'administration.

#### 6 Obligation de rendre compte

Le Comité de vérification des titres de compétences rendra des comptes au Conseil d'administration par l'intermédiaire du.de la Président.e du comité.

#### 7 Ressources en personnel

Directeur.trice des opérations